Compte de Résultat (Première Partie)

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 375	1 914
TOTAL charges externes :			**1 375**	**1 914**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1	5 638
CHARGES D'EXPLOITATION			**1 376**	**7 552**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(1 376)**	**(7 552)**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(1 376)**	**(7 552)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	21 590	279 740
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	21 590	**279 740**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	**21 590**	**279 740**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**20 213**	**272 189**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 153	4 179
TOTAL DES PRODUITS	**21 590**	**279 740**
TOTAL DES CHARGES	**4 529**	**11 731**
BÉNÉFICE OU PERTE	**17 060**	**268 010**

SARL A.T.S.L.
158 Av. de Suffren
75015 Paris

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2023

Bilan Actif

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	1 572	1 572		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 572**	**1 572**		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 005 142		1 005 142	1 005 142
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	**1 005 142**		**1 005 142**	**1 005 142**
ACTIF IMMOBILISÉ	**1 006 714**	**1 572**	**1 005 142**	**1 005 142**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	163 225		163 225	101 059
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**163 225**		**163 225**	**101 059**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 509		5 509	8 278
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	**5 509**		**5 509**	**8 278**
ACTIF CIRCULANT	**168 734**		**168 734**	**109 337**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**1 175 448**	**1 572**	**1 173 876**	**1 114 479**

Bilan Passif

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	15 245	15 245	15 245
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			1 524	1 524
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			268 030	20
Résultat de l'exercice			17 060	268 010
		TOTAL situation nette :	**301 859**	**284 799**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**301 859**	**284 799**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers			871 103	807 471
		TOTAL dettes financières :	**871 103**	**807 471**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			915	
Dettes fiscales et sociales				21 721
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				489
		TOTAL dettes diverses :	**915**	**22 210**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**872 017**	**829 681**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**1 173 876**	**1 114 479**

A.T.S.L

Société à Responsabilité Limitée au capital de 15 240 euros
Siège Social : 158 AVENUE DE SUFFREN, 75015 PARIS
377 864 020 R.C.S PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2024

Le 21 juin 2024 à 15 heures

Les associés de la société A.T.S.L, société à responsabilité limitée au capital de 15 240 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 158 AVENUE DE SUFFREN, 75015 PARIS, sur convocation de la Gérance.

L'Assemblée Générale est présidée par SCI 94 RUE NOTRE DAME, associé de la Société, représentée par Monsieur Thierry Cazettes de Saint Leger son représentant légal.

Répartition de l'intégralité des parts sociales composant le capital social de la Société :

MATIGNON 86, représentée par Monsieur Alain Cazettes de Saint Léger son représentant légal	500 parts sociales (Numérotation : 1 à 500)
SCI 94 RUE NOTRE DAME, représentée par Monsieur Thierry Cazettes de Saint Leger son représentant légal	500 parts sociales (Numérotation : 501 à 1000)
Total	**1000 parts détenues**

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé, présent ou représenté, entrant en séance.

Selon la feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président de séance, les associés présents ou représentés possèdent 1 000 parts sociales sur les 1 000 parts sociales composant le capital social. L'Assemblée Générale est donc régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer.

Le Gérant Monsieur Thierry Cazettes de Saint Leger est présent, cette présence recueillant l'accord de tous les associés.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les justificatifs de convocation des associés ;
- Les statuts de la Société ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce établi par la Gérance ;
- Les comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2023.

Le Président de séance déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations et reconnaît la régularité des convocations adressées aux associés.

Puis, le Président de séance rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus à la Gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce établi par la Gérance et décision à cet égard
- Autorisation de convocation et d'envoi des documents d'Assemblée Générale par voie dématérialisée avec utilisation de la signature électronique
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président de séance présente et commente les comptes de l'exercice écoulé, puis donne lecture à l'Assemblée Générale du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président de séance déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : QUITUS A LA GERANCE

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 17 060,18 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Au compte report à nouveau : 17 060,18 euros portant ainsi ce compte à un total de 285 089,73 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*), en euros	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022	néant	40 %	268 000
31 décembre 2021	néant	40 %	317 840
31 décembre 2020	néant	40 %	297 290

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application des articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce établi par la Gérance, déclare approuver ce rapport dans tous ses termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : AUTORISATION DE CONVOCATION ET D'ENVOI DES DOCUMENTS D'ASSEMBLEE GENERALE PAR VOIE DEMATERIALISEE AVEC UTILISATION DE LA SIGNATURE ELECTRONIQUE

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société, régulièrement convoquée et réunie en conformité avec les statuts de la société, décide :

- **Vu** l'article L.225-103-1 du Code de commerce relatif à la convocation des assemblées générales ;

- **Vu** les statuts de la société ;

Décide d'autoriser la convocation des actionnaires et l'envoi des documents nécessaires à la tenue des Assemblées Générales, y compris les convocations, les ordres du jour, les rapports de gestion, et tout autre document requis par la loi ou les statuts de la société, par voie électronique.

Pour ce faire, les actionnaires devront fournir une adresse électronique valide à laquelle ces documents pourront être envoyés.

Il est également précisé que :

1. Les actionnaires doivent donner leur accord exprès pour recevoir les convocations et documents par voie électronique. Cet accord peut être donné lors de la présente Assemblée Générale ou par tout autre moyen écrit.

2. La société s'engage à utiliser des moyens de communication électronique garantissant la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des documents envoyés.

3. Les actionnaires sont informés qu'ils pourront, à tout moment, demander par écrit à revenir à un mode de convocation et d'envoi des documents sous format papier.

4. La société utilisera la signature électronique pour authentifier les documents envoyés par voie électronique, conformément aux dispositions légales en vigueur sur la signature électronique.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président-Directeur Général (ou au Gérant, selon la forme juridique de la société) pour mettre en œuvre cette résolution et accomplir toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société LEGASCOPE, 36 boulevard de la Bastille, 75012 Paris, dont le formaliste est Madame Laetitia INGUI, afin d'effectuer auprès du Tribunal de Commerce de PARIS les formalités à réaliser en exécution des résolutions votées lors de l'assemblée générale en date du 21 juin 2024 et auprès de l'INPI, les complétions et/ou modifications nécessaires du Registre National des Entreprises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et par tous les associés présents ou représentés, une feuille de présence ayant par ailleurs été signée par les votants.

MATIGNON 86



SCI 94 RUE NOTRE DAME
(Le Président de séance)

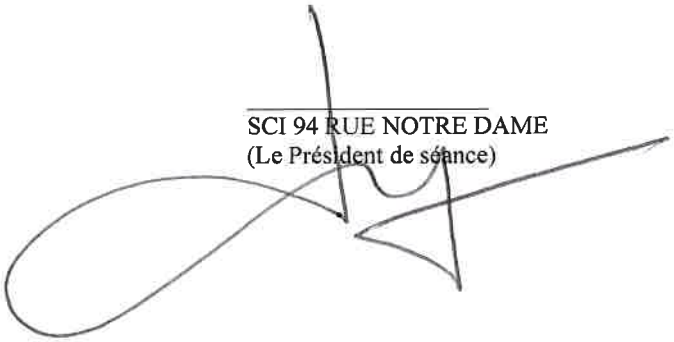

SARL A.T.S.L.
158 Av. de Suffren
75015 Paris

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2023

L'exercice clôturé au 31122023 présente un montant total du bilan de 1 173 876 €
et dégage un résultat de 17 060 €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de méthode comptable.
Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Néant
- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.
Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode << premier entré-premier sorti >>.
Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :

- ***indemnités de fin de carrière***
  Le code du travail ou la convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.
  Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé ***ou***
  - le montant des droits acquis par les salariés s'élève à : ..... €
- ***droit individuel à la formation***
  A la clôture de l'exercice, les droits acquis par les salariés s'élèvent à : ..... heures **ou** ..... €

Soldes intermédiaires de gestion

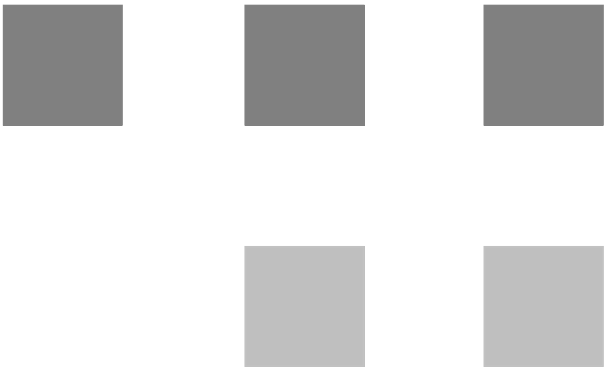

Soldes Intermédiaires de Gestion

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

SARL A.T.S.L.

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	%	Net (N-1) 31/12/2022	%
Ventes de marchandises -Coût d'achat des marchandises				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue + Production stockée - Déstockage de production + Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE				
CHIFFRE D'AFFAIRES				
- Consommation en provenance des tiers	1 375		1 914	
VALEUR AJOUTÉE	**(1 375)**		**(1 914)**	
+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel				
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**(1 375)**		**(1 914)**	
+ Reprises et transferts de charges + Autres produits - Dotations aux amortissements et provisions - Autres charges	1		5 638	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(1 376)**		**(7 552)**	
+ Quote part opérations en commun + Produits financiers - Quote part opérations en commun - Charges financières	21 590		279 740	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**20 213**		**272 189**	
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices	3 153		4 179	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**17 060**		**268 010**	
Produits de cession d'éléments d'actif - Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

Capacité d'autofinancement

Capacité d'Autofinancement

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

RUBRIQUES	31/12/2023	31/12/2022	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**(1 375)**	**(1 914)**	**538**
+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation			
- Autres charges d'exploitation	1	5 638	(5 637)
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	21 590	279 740	(258 151)
- Charges financières			
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	3 153	4 179	(1 026)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	**17 060**	**268 010**	**(250 950)**

Ratios

Ratios

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N 31/12/2023	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2022
Financement actifs fixes par capitaux permanents :	CAPITAUX PERMANENTS / VALEURS IMMOBILISÉES NETTES	1,167	1,0867
Financement permanent des actifs circulants :	FONDS DE ROULEMENT NET / ACTIF CIRCULANT	0,9946	0,7969
Part financement propre dans le financement permanent :	CAPITAUX PROPRES / CAPITAUX PERMANENTS	0,2573	0,2607
Capacité remboursement :	DETTES FINANCIÈRES / M.B.A.	51,0606	3,0128

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2023	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2022
Taux de marge brute avant frais financiers :	RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin. / VALEURS IMMOBILISÉES NETTES	-0,0014	-0,0075
Taux de marge brute après frais financiers :	RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin. / VALEURS IMMOBILISÉES NETTES	-0,0014	-0,0075
Taux de marge nette :	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE / PRODUCTION + VENTES		

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2023	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2022
Rentabilité financière :	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE / CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT	0,0599	15,9634
Rentabilité économique :	RÉSULTAT NET + INTERETS / CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT	0,0148	0,3252
Taux de frais financiers :	RÉSULTAT FINANCIER / PRODUCTION + VENTES		

Immobilisations

Période du 01/01/23 au 31/12/23

SARL A.T.S.L. 24/06/24

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 572		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 572**		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 005 142		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	**1 005 142**		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 006 714**		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 572	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			**1 572**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			1 005 142	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			**1 005 142**	
TOTAL GÉNÉRAL			**1 006 714**	

Amortissements

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 572			1 572
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 572**			**1 572**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 572**			**1 572**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

État des Échéances des Créances et Dettes

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	41 811	41 811	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	35 402	35 402	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	86 012	86 012	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	**163 225**	**163 225**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	**163 225**	**163 225**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	915	915		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	871 103	871 103		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**872 017**	**872 017**		

Charges à Payer

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	

Charges et Produits Constatés d'Avance

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Composition du Capital Social

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	15,24
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	15,24

Liste des Filiales et Participations

SARL A.T.S.L.

Période du 01/01/23 au 31/12/23
24/06/24

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SCI 3 AUX OURS	24 084	66,5	21 035
SCI 9 MARCHE	1 582 631	99,1	222 144
2. participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			
2. participations non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			

Index

Le bilan actif..... 2
Le bilan passif..... 3
Le compte de résultat (premiere partie)..... 4
Le compte de résultat (seconde partie)..... 5
Règles et méthodes comptables ATSL..... 7
Les soldes intermédiaires de gestion..... 9
Intercalaire CAF..... 10
La capacité d'autofinancement..... 11
Les ratios..... 13
immobilisation..... 14
Amortissements..... 15
Provisions inscrites au bilan..... 16
etat des échéances des créances et des dettes..... 17
charges à payer..... 18
charges et produits constatés d'avance..... 19
composition du capital social..... 20
liste des filiales et participations..... 21

A.T.S.L

Société à Responsabilité Limitée au capital de 15 240 euros
Siège Social : 158 AVENUE DE SUFFREN, 75015 PARIS
377 864 020 R.C.S PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2024

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 17 060,18 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Au compte report à nouveau : 17 060,18 euros portant ainsi ce compte à un total de 285 089,73 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*), en euros	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022	néant	40 %	268 000
31 décembre 2021	néant	40 %	317 840
31 décembre 2020	néant	40 %	297 290

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société LEGASCOPE, 36 boulevard de la Bastille, 75012 Paris, dont le formaliste est Madame Laetitia INGUI, afin d'effectuer auprès du Tribunal de Commerce de PARIS les formalités à réaliser en exécution des résolutions votées lors de l'assemblée générale en date du 21 juin 2024 et auprès de l'INPI, les complétions et/ou modifications nécessaires du Registre National des Entreprises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original

La Gérance

